



# Champ(s) de formation Arts Lettres Langues

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Arts Lettres Langues. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026593

**HAL Id: hceres-02026593**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026593>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formations  
Arts, lettres et langues

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Didier Plassard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

### Présentation du champ

Le champ *Arts lettres et langues (ALL)* de l'université de Lorraine (UL) rassemble la totalité des formations dispensées au sein du collegium de même nom (*ALL*), ce qui lui donne une excellente lisibilité. Il inclut sept mentions de licence (*Langues étrangères appliquées (LEA)* ; *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)* ; *Lettres* ; *Musicologie* ; *Arts plastiques* ; *Arts du spectacle* ; *Études culturelles*), trois licences professionnelles, ramenées à deux dans le projet d'architecture de l'offre de formation pour le prochain contrat quinquennal (*Métiers de la scène lyrique* ; *Assistants de production et d'administration - musiques actuelles* ; *Assistants de gestion, de diffusion et de développements culturels* - cette dernière n'étant plus proposée dans le projet pour le prochain contrat : elle n'a donc pas été évaluée par le présent comité) et sept mentions de master (*Arts et cultures* ; *Études culturelles* ; *LEA* ; *Lettres* ; *Mondes anglophones* ; *Mondes germanophones* ; *Langues et cultures de la méditerranée et de l'europe centrale et orientale (MECO)*). Ces formations sont dispensées par les trois composantes du collegium ALL : l'Unité de formation et recherche (UFR) ALL de Metz, l'UFR ALL de Nancy, l'Institut européen de cinéma et d'audiovisuel (IECA) de Nancy.

Conduit de 2005 à 2012, le processus de fusion des universités de Metz et de Nancy s'est accompagné d'une forte restructuration de l'offre de formation. Certaines disciplines sont aujourd'hui présentes sur un seul site, d'autres le sont sur les deux avec des dispositifs pédagogiques communs.

Comme le montre la grande variété des spécialités et des parcours ménagés à l'intérieur de ces formations, l'offre pédagogique proposée par le champ *ALL* est très fournie. En plus des grandes disciplines caractéristiques du champ, on relève la présence d'enseignements plus originaux, notamment de langues rares.

Les formations inscrites dans le champ *ALL* entretiennent des liens avec différents acteurs du monde socio-professionnel de la région, particulièrement avec les institutions culturelles (le Centre Georges Pompidou de Metz, la Manufacture - Centre dramatique national de Nancy ou l'Opéra national de Lorraine, par exemple), des festivals, des musées, les services culturels de collectivités, des entreprises privées, des associations d'éducation populaire, etc. Elles ont par ailleurs développé des partenariats avec d'autres établissements de formation tels que les conservatoires à rayonnement régional (CRR) ou l'École supérieure d'art de Lorraine (ESAL). Certaines ont noué des relations avec des institutions ou des entreprises de la Grande Région, particulièrement au Luxembourg.

L'adossement à la recherche se fait au travers de neuf laboratoires inscrits à l'intérieur de deux pôles scientifiques de l'université de Lorraine.

Pour le pôle Connaissance, langage, communication, société, il s'agit d'une unité mixte de recherche (Analyse et traitement informatique de la langue française, ATILF, UMR 7118) et de deux équipes d'accueil (Centre de recherche sur les médiations, CREM, EA 3476 ; Laboratoire lorrain de sciences sociales, 2L2S, EA 3478).

Pour le pôle Temps, espace, lettres, langues, ce sont six équipes d'accueil (Centre lorrain de recherches interdisciplinaires dans les domaines des littératures, des cultures et de la théologie, ECRITURES, EA 3943 ; Histoires et cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge, HISCANT-MA, EA 1132 ; Centre de recherche sur les cultures littéraires européennes : France, Europe centrale, Europe orientale, CERCLE, EA 4373 ; Théories et pratiques de l'interdisciplinarité dans les études anglophones, IDEA, EA 2338 ; Littératures, imaginaire, sociétés, LIS, EA 7305 ; Centre d'études germaniques interculturelles de Lorraine, CEGIL, EA 3944).

# Synthèse de l'évaluation des formations du champ

## Objectifs des formations

Les formations dispensées au sein du champ *ALL* reposent toutes sur des objectifs très ambitieux. Il n'est pas certain, toutefois, que ceux-ci soient toujours réalistes : plusieurs formations, notamment en arts, reposent sur des dispositifs pédagogiques trop généralistes pour que les étudiants puissent acquérir toutes les compétences visées. Certains efforts de clarification doivent encore être faits pour que les débouchés professionnels annoncés soient adaptés en fonction du niveau du diplôme (master *Mondes anglophones*) ou de l'organisation des enseignements (licence *Arts du spectacle*, licence *Arts plastiques*, licence professionnelle *Métiers de la scène lyrique*).

La licence *Études culturelles* et le master *Études et pratiques culturelles contemporaines*, de création récente, doivent trouver leur identité entre deux champs disciplinaires hétéronomes : l'un dérivé des études littéraires, l'autre héritier d'une ancienne filière Cinéma et audiovisuel, et dont les objectifs se confondent encore avec ceux de formations en *Lettres* (Métiers du livre) et en *Arts du spectacle*.

Le domaine des langues vivantes étrangères a vu se développer des formations originales et qui méritent d'être encouragées : par exemple le parcours bilangue-biculture de la licence *LLCER*.

## Organisation des formations

L'organisation des formations à l'intérieur du champ témoigne des efforts accomplis pendant le processus de fusion. Des formations ont connu plusieurs rattachements successifs et certaines mutations semblent ne pas être entièrement achevées. Dans la très grande majorité des cas, cependant, les équipes pédagogiques ont pu et su repenser leurs pratiques et la structuration de leurs diplômes. C'est particulièrement net pour les lettres (recentrement du parcours *Lettres classiques* sur le site de Nancy) et surtout dans le domaine des langues (*LLCER* et *LEA*) dont l'offre de formation est tout à la fois solide, cohérente, complémentaire entre les deux sites et innovante, même s'il a fallu là aussi procéder à des sacrifices (fermeture d'une spécialité du master *Mondes germanophones* à Nancy). Cette offre manque cependant parfois de lisibilité.

La situation est moins claire dans le domaine des arts, tout particulièrement à Nancy en raison de la présence d'un Institut européen du cinéma et de l'audiovisuel porteur du parcours *Cultures et productions cinématographiques et audiovisuelles* en troisième année de licence (L3) et de la spécialité *Conception et production audiovisuelles* en master - parcours et spécialité rattachés tous deux aux Études culturelles. Il en résulte une situation de concurrence avec les formations dispensées en Études cinématographiques à Metz.

Sur le site de Metz, la licence *Arts du spectacle* gagnerait à commencer de dissocier ses parcours dès la deuxième année de licence (L2) (avec possibilité de passerelle en fin de Semestre 4) afin de permettre un meilleur approfondissement disciplinaire. On peut aussi s'interroger sur l'ancrage dans cette licence d'un parcours professionnalisant qu'il serait possible de réaménager en licence professionnelle, afin de lui donner une plus grande visibilité.

## Positionnements des formations dans leur environnement

Les formations du champ *ALL* n'entrent pas en concurrence avec d'autres formations équivalentes dans la région Grand Est : soit en raison des spécificités qu'elles ont su développer (langues rares, par exemple), soit parce que, dans les principaux champs disciplinaires, les effectifs sont assez importants pour justifier une implantation de proximité. Les difficultés qu'elles peuvent rencontrer tiennent davantage à la restructuration des parcours universitaires (les parcours *Recherche* des masters *Lettres* et *Langues* devant retrouver une identité face aux masters MEEF), ou bien à l'effort insuffisant de restructuration interne au sein de l'établissement (enseignements de cinéma à Nancy, orientations multiples et concurrentes vers les métiers de la médiation culturelle et du livre).

De nombreux partenariats ont été conclus avec l'environnement socio-économique immédiat, notamment avec les institutions et associations culturelles, ainsi qu'avec d'autres établissements de formation, en particulier dans le domaine des arts (co-habilitation de la spécialité de master *Arts de l'exposition et scénographie* avec l'École supérieure d'art de Lorraine, par exemple).

Seules quelques formations tirent réellement avantage, pour des partenariats pédagogiques ou l'accueil de stagiaires, des opportunités offertes par la situation frontalière et la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Wallonie, Lorraine). Une réflexion approfondie est en cours sur ce sujet au sein de l'établissement.

## Équipes pédagogiques

Les équipes pédagogiques des différentes formations sont généralement diversifiées, avec une forte pluridisciplinarité et sans déséquilibres trop marqués entre les deux corps d'enseignants-chercheurs. Les taux d'encadrement par les titulaires sont globalement satisfaisants, sauf en arts (notamment en *Arts plastiques*) et en *LEA* où ils sont sensiblement plus faibles. Le pilotage des formations est dans l'ensemble clairement défini et équilibré, à l'exception peut-être de celui de la licence professionnelle *Métiers de la scène lyrique* qui paraît essentiellement assuré par le Centre de formation des apprentis (CFA), ce qui fragilise ses liens avec le reste de l'université.

## Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Si les effectifs de l'université de Lorraine sont globalement en hausse, il n'en va pas de même pour le champ *ALL* où ils sont beaucoup plus stables (6271 en 2009, 6253 en 2015). On relève, cependant, d'importantes disparités entre les disciplines, selon les mêmes logiques qui prévalent dans les autres universités françaises : brutales pertes d'effectifs en *Lettres* (445 inscrits en licence à Nancy et Metz en 2009, 289 en 2015), que compensent les augmentations en *Arts du spectacle* (de 186 à 348) et en *Études culturelles* (de 120 à 316). Les taux d'insertion professionnelle sont inégaux pour les licences professionnelles. Pour les formations généralistes, ils sont conformes à ce qu'on peut attendre dans les secteurs visés (surtout si l'on tient compte du fait que les débouchés dans l'enseignement ne sont plus comptabilisés ici) et dans une région qui a dû faire face à une longue et douloureuse désindustrialisation, lourde de conséquences pour l'économie. De façon générale, on observe chez les étudiants une tendance à la poursuite d'études, signe que l'employabilité n'est plus guère envisagée à un niveau Bac +3.

## Place de la recherche

Le champ *ALL* tire un grand bénéfice du dynamisme des nombreuses équipes de recherche auxquelles sont affiliés les enseignants-chercheurs. La plupart des masters sont adossés à plusieurs équipes simultanément, et les étudiants invités à assister aux événements scientifiques, cette participation étant même parfois validée dans la formation. Cette diversité des équipes contribue à la richesse de l'environnement scientifique, mais elle peut aussi induire un risque de dispersion et trahir l'absence de programmes plus étroitement liés au champ disciplinaire. Il est par exemple regrettable que la place importante des arts dans l'offre de formation n'ait pas conduit à l'apparition d'une équipe de recherche mieux identifiée en esthétique.

## Place de la professionnalisation

Toutes les formations du champ *ALL*, même les plus généralistes, accordent une large place aux questions de professionnalisation. Cette dernière n'implique pourtant pas toujours l'intégration suffisante de professionnels en exercice dans les équipes pédagogiques des formations généralistes.

Si l'on remarque généralement une bonne adéquation entre les métiers visés et les compétences renseignées dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les débouchés envisagés ne sont pas toujours crédibles au regard des contenus pédagogiques proposés (parcours Recherche du master *Mondes anglophones*, master *Lettres*, master *MECO*) ; ils sont parfois insuffisamment approfondis voire lacunaires (Licence professionnelle *Métiers de la scène lyrique*). Il semble aussi que les filières multiplient des spécialisations professionnalisantes qui risquent de se concurrencer, en particulier pour les formations de niveau master. Les domaines de la culture et de la médiation, surtout, sont très sollicités par l'ensemble des disciplines inscrites dans le champ.

Le dossier d'autoévaluation du master *Mondes anglophones* fait état d'un projet de création d'une *junior entreprise* en lien avec d'autres masters de l'Université de Lorraine, une initiative qui nécessite d'être accompagnée et encouragée, voire généralisée en cas de réussite.

### Place des projets et des stages

Pour presque toutes les formations inscrites dans le champ *ALL*, le stage est une composante obligatoire du cursus de l'étudiant. Un ou plusieurs stages sont donc prévus dans les maquettes, ou au moins des projets tuteurés. Quelques stages peuvent être courts et de simple observation, mais ils sont minoritaires. Les modalités d'encadrement, d'évaluation et de validation des stages diffèrent sensiblement d'une formation à l'autre, et parfois ne sont pas précisées dans les dossiers d'autoévaluation transmis aux experts.

Dans certains cas, les stages doivent avoir lieu à un moment précisément défini de l'année, ce qui peut entrer en conflit avec d'autres obligations pédagogiques : dans le master *Arts et culture*, par exemple, des étudiants sont amenés à redoubler la seconde année de master (M2) pour concilier mémoire et stage. À quelques exceptions près (notamment le master *Mondes germanophones* ou le parcours *Technologies de la traduction* du master *LEA*), les stages à l'étranger sont rares.

Dans certains parcours *Recherche* (master *Mondes anglophones*, master *MECO*), l'appellation de « stage » est donnée à des mises en situation à l'intérieur de l'établissement et dont le caractère professionnalisant est discutable : constitution d'index ou de bibliographie pour un enseignant-chercheur, « analyse de pratique à l'université », présence à des colloques ou des journées d'études. Ce dispositif est à expliciter ; on souhaite qu'il ne revienne pas à utiliser les étudiants comme de simples assistants personnels des enseignants-chercheurs.

### Place de l'international

En dépit du positionnement géographique de l'UL dans une région frontalière, les formations du champ *ALL* sont inégalement tournées vers l'étranger. L'ouverture internationale est par exemple très grande pour le master *LEA* qui en fait même l'une de ses spécificités grâce aux spécialités *Langues étrangères, commerce et stratégie à l'international* et *Langues étrangères, finance et gestion internationales*. Le master *Mondes germanophones* accueille un très grand pourcentage d'étudiants étrangers (50 à 75 %) grâce à un puissant réseau de partenariats internationaux (doubles diplômes, diplômes conjoints) ; des soutiens financiers spécifiques (Université franco-allemande, Université de la Grande Région) facilitent la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. Certaines spécialités de la licence *LLCER*, du master *MECO* et du master *Lettres* ont elles aussi mis en place des doubles diplomations. Cependant, même pour les formations disposant d'un large réseau de partenaires étrangers, les mobilités étudiantes restent souvent assez faibles. Elles peuvent même diminuer : le master *Mondes anglophones*, qui accueillait 11 % d'étudiants étrangers en 2009, n'en comptabilise plus que 8 % en 2015, et aucun pour le parcours *Recherche*.

Certaines formations ne disposent pas encore de programmes d'échanges internationaux ou commencent à peine à en développer.

La place accordée aux enseignements de langues vivantes en master (hors les masters de Langues) est généralement jugée insuffisante, constituant sans doute un frein aux échanges internationaux.

### Recrutements, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les dispositifs d'information à l'intention des lycéens (de 1<sup>ère</sup> et de Terminale) sont nombreux et variés. Plusieurs formations, dont la licence *Lettres*, s'investissent largement dans ces actions : journées portes ouvertes, dispositifs immersifs, salons, forums lycéens, etc. La structuration pédagogique des licences selon un schéma identique (avec des enseignements d'ouverture communs en L1 et, à partir de la L2, des parcours transversaux permettant une bifurcation ou la préparation à une orientation professionnelle, ainsi qu'une UE libre au semestre 4) facilite les passerelles entre les formations. Une convention-cadre entre l'UL et le rectorat définit les passerelles proposées pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Les étudiants sont sélectionnés par dossier pour l'entrée dans les licences professionnelles, mais aussi semble-t-il pour l'entrée dans certains masters, ou pour le passage du master 1 au master 2. Les dispositifs d'aide à la réussite relèvent pour l'essentiel des diverses formes de tutorat, dont le bilan apparaît plutôt mitigé.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

Les formations du champ *ALL* se distinguent souvent par leur capacité d'innovation pédagogique. Plusieurs d'entre elles, par exemple, expérimentent la pédagogie inversée, ce qui conduit les étudiants à prendre une part beaucoup plus active dans l'acquisition des connaissances. Il faut souligner aussi la place accordée à l'enseignement à distance notamment grâce au département Études et ressources universitaires à distance (ERUDI), ainsi que différentes initiatives d'enseignement en semi-présentiel permettant aux étudiants de mieux concilier études et travail.

La place du numérique dans ces formations, en revanche, est moins développée : elle passe pour l'essentiel par l'utilisation de la plateforme Arche accessible depuis l'Environnement numérique de travail (ENT).

### Évaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants se fait par examen terminal et contrôle continu, cette dernière modalité tendant à se généraliser dans plusieurs formations du champ. Les systèmes de compensation, nombreux, sont souvent désignés comme trop généreux et ne garantissant pas une réelle acquisition des compétences visées. Certaines formations ont tenté de remédier à ce problème en introduisant une note minimale en dessous de laquelle l'unité d'enseignement (UE) n'est pas acquise (« note plancher »). Ce dispositif ne semble pas avoir fait l'objet d'une harmonisation au sein du champ ni de l'établissement.

Les difficultés posées par les formations bi-sites ont pu généralement être résolues : un pré-jury se réunit dans chacun des deux sites avant la tenue du jury de diplôme.

### Suivi de l'acquisition des compétences

Les procédures de suivi de l'acquisition des compétences sont très inégalement mises en place à l'intérieur du champ *ALL* et, lorsqu'elles le sont (ce qui est encore rare), elles demeurent assez disparates : portfolio ou portefeuille de compétences, livret de l'étudiant, etc. Dans le parcours Recherche du master *Mondes anglophones*, un dossier rassemblant article, compte-rendu et projet de thèse en tient lieu. Dans la licence *LEA*, un portefeuille de compétences numérisé a été réalisé sur la base du logiciel régional LORFOLIO destiné aux employeurs de l'ancienne région Lorraine.

L'UL a mis en place un supplément au diplôme sur le modèle Europass. On regrette cependant que les suppléments au diplôme de chaque mention n'aient pas été fournis avec les dossiers d'autoévaluation des formations.

### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est inégalement assuré par les formations qui, pour la plupart, délèguent cette fonction au service commun dédié, la Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ). Les indications les plus récentes sur l'insertion professionnelle des diplômés concernent les cohortes de 2012 ou 2013 : elles ne sont donc pas exploitables pour évaluer des formations qui ont connu, depuis cette date, des transformations et des reconfigurations aussi complexes que celles résultant de la fusion des établissements de Metz et Nancy. Lorsque le suivi est effectué par les équipes pédagogiques, il est généralement de grande qualité.

La mise en réseau des anciens diplômés paraît encore balbutiante.

### Conseils de perfectionnements et procédure d'autoévaluation

Si toutes les formations inscrites dans le champ ont mis en place des conseils de perfectionnement ou leur équivalent, la composition de ceux-ci peut varier, en particulier en ce qui concerne la présence de représentants des étudiants, du personnel administratif ou du monde socio-professionnel. Le fonctionnement de ces conseils reste donc à améliorer. Les procédures d'autoévaluation semblent avoir été laissées à la discrétion des formations qui ne s'en sont que très inégalement ressaisies, en particulier pour ce qui concerne l'évaluation par les étudiants. Certaines formations (Licence *Arts plastiques*, licence *Arts du spectacle* par exemple) ont mis à la disposition de ces derniers un questionnaire détaillé via l'ENT, mais les résultats ne sont consultables que par l'enseignant concerné.



## Points d'attention

- Le manque global d'ouverture à l'international des formations inscrites dans le champ est d'autant plus préoccupant que le positionnement géographique de l'UL devrait favoriser le dialogue et le partenariat transfrontaliers. Il y a là un potentiel à exploiter davantage, tant du point de vue du recrutement des étudiants que de celui des débouchés professionnels des formations. Ce point avait déjà été soulevé lors de la précédente évaluation, mais la réflexion semble encore insuffisante à ce sujet.

- Une attention particulière devra être apportée aux formations de licence et de master en *Études culturelles*. S'agissant de formations récentes, celles-ci doivent pouvoir construire et affirmer leur identité par un renforcement de leur socle méthodologique et par une clarification de leurs champs d'activité. Si ces deux objectifs sont clairement énoncés par les équipes pédagogiques, l'héritage d'anciens ancrages disciplinaires (en Information-Communication, en Lettres, en Arts du spectacle) et d'une tentative inaboutie d'association au master *Arts et culture* au moment de la précédente évaluation crée un contexte difficile. La situation de concurrence entre les formations dispensées à Nancy et la filière d'Études cinématographiques à Metz ne peut être maintenue très longtemps sans souffrance pour les personnels ni graves malentendus pour les étudiants et les partenaires du monde professionnel.

- Le pilotage de la licence professionnelle *Métiers de la scène lyrique* est insuffisamment rattaché au monde universitaire.

## Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ ALL possède une très grande cohérence disciplinaire que confirme sa conformité avec le périmètre du collegium ALL de l'université de Lorraine. La diversité et parfois l'originalité de ses formations lui confèrent un potentiel d'affichage stratégique fort au sein de la nouvelle région Grand Est et, au-delà (par les partenariats que certaines de ses composantes ont su créer), avec la Grande Région.

L'important travail accompli au cours des dernières années, à l'occasion de la fusion des universités de Metz et de Nancy, a permis la construction d'un ensemble relativement cohérent et efficace. L'abandon de certaines formations déjà délaissées par les étudiants, le renoncement à des spécialités concurrentes de leurs voisines sont les signes d'une volonté de réorganisation qu'il convient de saluer et qui doit être maintenue, en dialogue avec les équipes pédagogiques et avec l'objectif de construire l'environnement le plus favorable à leur développement.

### Recommandations :

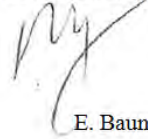
- Encourager le développement des partenariats internationaux ainsi que les mobilités étudiantes et enseignantes, notamment avec les pays limitrophes de la Grande Région (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse).
- Renforcer la politique d'enseignement des langues.
- Continuer l'effort de rééquilibrage des taux d'encadrement entre les composantes du champ.
- Encourager les pédagogies innovantes à l'intérieur du champ.
- Achever la restructuration de l'offre de formation en évitant les situations de mise en concurrence entre les deux sites et en incitant les équipes pédagogiques soit à fusionner au sein d'une même formation, soit à développer des formations nettement distinctes.

# Observations de l'établissement

Champ Arts Lettres Langues

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner